

PROGRAMME

Dimanche 23 juillet - Voyage Aller - Installation

Départ de la Drôme en car le matin
Arrivée à Lourdes dans l'après-midi
Soirée : MESSE pour pèlerins en hôtel / Rencontre des hospitaliers

Lundi 24 juillet « Posons les fondations... »

Photo du groupe de pèlerins, suivi de la MESSE d'ouverture
CHAPELET à la Grotte—goûter
Partage en Fraternité

Mardi 25 juillet « Déposons notre fardeau... »

MESSE à la Grotte
Chemin de croix
Célébration pénitentielle
Partage en Fraternité
Procession mariale

Mercredi 26 juillet « Construisons la communauté... »

MESSE internationale
Procession eucharistique
Partage en Fraternité
VEILLÉE Festive

Jeudi 27 juillet « Rendons grâce... »

Geste de l'EAU
Partage « des fruits » en Fraternité
MESSE d'ENVOI avec célébration du sacrement des Malades

Vendredi 28 juillet Voyage Retour

Arrivée en Drôme dans l'après-midi

Chaque matin, prière des Laudes à 8h30

Ce programme peut être sujet à modifications .

LOURDES 2023



Allez dire aux prêtres ...



et ...

... que l'on bâtit ici une chapelle...

Du 23 au 28 juillet 2023

Dans la présidence du Père Eric Lorinet, vicaire général du diocèse de Valence

Renseignements : paroisse diocésaine des béatitudes - 04 75 81 77 15 - pere.raga@valence.cef.fr

Marie a demandé que l'on vienne à Lourdes et que l'on y bâtit une chapelle. Une chapelle pour nous retrouver, pour prier, célébrer ; une chapelle pour remercier Marie et pour retrouver son fils.

Une chapelle, c'est plus confortable qu'une grotte, et pourtant la grotte de Massabielle reste le lieu de rendez-vous de tous ceux qui viennent en procession à l'appel de Marie.

Une chapelle a donc été bâtie à Lourdes (même plusieurs). Nous vous invitons à vous y retrouver en pèlerinage diocésain, que vous soyez habitués ou non, fragilisés par la maladie, le handicap, l'âge. Vous pouvez également venir en famille.

Pèlerins valides, malades, handicapés, hospitaliers faisons route vers cette chapelle bâtie à la demande de la Vierge. De là, nous pourrons ensuite rejoindre nos chapelles respectives dans nos paroisses et continuer à y vivre l'esprit de Lourdes.

L'équipe d'animation

Indications pour remplir la **fiche d'inscription**

à faire parvenir au plus tard pour **le 27 MAI 2023**

au **SECRETARIAT DES PÈLERINAGES**

11, Rue du Clos Gaillard - BP 825 - 26008 VALENCE Cedex

☎ : **04.75.81.77.15**

(les lundis et vendredis après-midi de 14h30 à 17h00)

Courriel : pelerinages@valence.ccf.fr

Immatriculation au Registre des Opérateurs de voyages et de séjours : IM026110015

→ **LES PÈLERINS :**

- **EN HÔTEL** : s'inscrivent sur la feuille « P » jointe,
- **HOSPITALIERS** *(18 ans et plus) s'inscrivent sur une fiche "H",
- **HOSPITALIERS MINEURS** * s'inscrivent sur une fiche "JA" accompagnée d'une autorisation du représentant légal,
- **MALADES** * doivent demander un dossier médical au secrétariat, à renvoyer complété au plus tard pour le 27 mai 2023,
- **ACCOMPAGNANTS** * d'une personne malade doivent demander un dossier "A" au secrétariat.

Remplir **une fiche par personne**, en donnant toutes les précisions demandées.

* Fiches à demander au secrétariat des pèlerinages de préférence par mail.

Les inscriptions devront obligatoirement être accompagnées de leur **RÈGLEMENT**, par chèque à l'ordre de :

« **ADVA PÈLERINAGES** »

PRIX du PÈLERINAGE en chambre double Supplément Chambre individuelle : 150 C (nombre limité)

PELERINS			
Adultes en Hôtel	435€	Pèlerins malades	410€
Adultes Hospitaliers en Hôtel	390€	Accompagnants malade	410€
Adultes Hospitaliers Accueil Notre Dame	390€	Jeunes Hospitaliers (17-30 ans) Salariés	250€
		Non salariés (complément de l'hospitalité de 90 €)	160€
Adultes Hospitaliers en pension	355€	Enfants - de 5 à 15 ans - de 3 à 5 ans	240€ 180€

Un don de solidarité est possible
(Un reçu fiscal sera adressé sur demande)

Ces prix comprennent :

- Le voyage en car, quelle que soit la ville de départ, pourboire compris.
- L'hébergement, la taxe de séjour.
- Les repas, sauf celui de midi à l'aller dans le car. Boissons non comprises.
- Le droit d'inscription, le badge, le livret...
- Les frais d'animation et de matériel
- La contribution aux frais du sanctuaire de Lourdes (sauf les quêtes).
- L'assurance : Mutuelle Saint-Christophe - Rapatriement.

Condition d'annulation (sur le prix du pèlerinage) :

Remboursement du prix du pèlerinage, déduction faite des frais de dossier pour toute annulation effectuée avant le 23 juin 2023.

Le voyage peut être annulé par l'organisateur si, 25 jours avant la date de départ, il n'y a pas un nombre minimum d'inscriptions.

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente (disponibles sur le site internet du diocèse de Valence) et en application des dispositions légales prévues par les articles L211-9 à L211-16 et R211-7 à R221-14 du Code du Tourisme.

Chaque pèlerin qui vient en voiture particulière doit également remplir une feuille d'inscription.